



# Fiche de données de sécurité

selon règlement 453/2010

## bacteriaStop® ik2

Date d'impression : 09.09.2014

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Dénomination commerciale : bacteriastop ik2

Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation: Biocide

Renseignements concernant le fournisseur et la fiche de données de sécurité

Fournisseur/producteur:

Kochdesign GmbH Erlenstrasse 44 2555 Brügg Switzerland

Telefon +41 32 333 15 75 Fax +41 32 333 15 79

Numéro d'appel d'urgence

Centre suisse d'information toxicologique, Zurich

+41 44 251 51 51 ou 145 (depuis la Suisse)

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich

+41 44 251 51 51 oder aus der Schweiz: Tel 145

Centro Svizzero d'informazione tossicologica

+41 44 251 51 51 o dalla Svizzera: Tel 145

## 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange selon Directives 1272/2008(CLP) :

Flam. Aerosol 1, Aquatic Chronic 2

Classification et marquage selon 67/548/CEE / 1999/45/CE :

Extrêmement inflammable, dangereux pour l'environnement

Éléments de marquage

Marquage obligatoire selon (CE) 1272/2008 : Oui.

Exceptions : Non.

Symboles de danger : Mot de signalisation : Danger

Phrases H :

H222 : .Aérosol extrêmement inflammable.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases P :

P102 : Tenir hors de la portée des enfants.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 : Éliminer le contenu/récipient selon les instructions des autorités responsables.



**Marquage particulier :**

Réceptif sous pression. Peut éclater en cas d'échauffement. Protéger contre le rayonnement solaires et éviter des températures supérieures à 50° C. Réceptif est sous pression : Ne pas percer ou brûler même après utilisation. Protéger contre la chaleur/étincelles, flammes ouvertes, surfaces chaudes. Ne pas fumer. Lors de l'utilisation possibilité de formation d'un mélange vapeur/air explosif et facilement inflammable.

Marquage obligatoire selon GefStoffV : Oui.

Exceptions : Non.

Dangers : Extrêmement inflammable et dangereux pour l'environnement

Symboles de danger :



**Phrases R :**

R 12 : Extrêmement inflammable

R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**Phrases S :**

S 37 : Porter des gants appropriés.

S 56 : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Marquage particulier :**

Réceptif est sous pression. Protéger contre le rayonnement solaire et de températures supérieures à 50°C. Ne pas ouvrir avec la force ou brûler après utilisation. Ne pas arroser contre des flammes ou des objets ardents. Tenir loin de sources inflammables - ne pas fumer. Tenir hors la portée des enfants. Lors de l'utilisation possibilité de formation d'un mélange vapeur/air explosif et facilement inflammable. Les marquages mentionnés sont valables pour l'utilisateur final privé.

Autres dangers : Aucun.

### 3 Composition/informations sur les composants

**Substances Contenue**

**Mélanges**

Caractéristiques chimiques : Aérosol avec agent biocide

**Contenue**

No. CAS	No. index	No. CE	Dénomination	m% - plage	Symbole	Phrases R/H
64-17-5	603-002-00-5	200-578-6	Ethanole	30 - 40%	F ; GHS02 Dgr	R 11 ; H225
75-28-5	601-004-00-0	200-857-2	Isobutane	15 - 25%	F+ ; GHS02 GHS04 Dgr	R 12 ; H220
106-97-8	601-004-00-0	203-448-7	Butane	15 - 25%	F+ ; GHS02 GHS04 Dgr	R 12 ; H220
74-98-6	601-003-00-5	200-827-9	Propane	15 - 25%	F+ ; GHS02 GHS04 Dgr	R 12 ; H220
8003-34-7	613-022-00-6	232-319-8	Pyrethrine und Pyrethroide (Pyrethrum)	1%	Xn, N ; GHS07 GHS09 Wng	R 20/21/22-50/53 H332 H312 H302 H410
51-03-6	n.v.	200-076-7	2-(2-Butoxyethoxy) ethyl-6- propylpiperonylether	1%	Xn, N ; GHS07 GHS09	R 21-50/53 ; H312 H400 H410

Les phrases R/H voir en section 16.

## 4 Premiers secours

Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Enlever la victime de la zone de danger et veiller à une bonne aération. En cas de malaise consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement abondamment à l'eau et au savon. En cas de malaise consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau avec les paupières ouvertes. En cas de malaise persistant contacter un médecin.

En cas d'ingestion : n.a.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : n.d.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Traiter symptomatiquement.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction qui inadapté pour des raisons de sécurité : Aucune restriction particulière.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie possibilité de formation de produits crack organiques et oxycarboné.

Conseils aux pompiers

Équipement individuel

Utiliser des appareils respiratoires autonomes à l'air courant. Porter des vêtements de protection étanche aux produits chimiques.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en danger avec un jailli d'eau.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédure : Voir section

Veiller à une bonne aération. Tenir loin de sources inflammables.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans la canalisation. En cas de déversement accidentel informer les autorités responsables.

Méthodes et matériel de retenue et de nettoyage

Laisser s'évaporer. Ramasser les restes avec un produit absorbent du liquide.

Référence à d'autres sections : Aucune.

## 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Informations pour un maniement sécurisé : Éviter l'inhalation des aérosols. Ne pas manger, boire, fumer, priser pendant le travail. Enlever les vêtements contaminés immédiatement. Laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Informations relatives à la protection d'incendie et d'explosion

Possibilité d'une formation vapeur/air explosif. Tenir à l'écart de sources inflammables. Ne pas fumer.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Exigences au dépôt et aux récipients

Veiller à une bonne aération.

Information pour un stockage en commun : Tenir loin d'oxydants.

Autres informations relatives au stockage : Protéger les récipients de la chaleur et des rayonnements solaires.

Utilisation finale particulière : n.d.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

Dénomination de la substance	Valeur de contrôle
Ethanol AGW :	500 ppm   960 mg/m <sup>3</sup>
Isobutane AGW :	1000 ppm   2400 mg/m <sup>3</sup> / II/464??
Butane AGW :	1000 ppm   2400 mg/m <sup>3</sup> / II/465
Propane AGW :	1000 ppm   1800 mg/m <sup>3</sup>
Pyrethrine et Pyrethroïde (Pyrethrum) AGW:	1 E mg/m <sup>3</sup> , TWA : - ppm   1 mg/m <sup>3</sup>

### Limites et contrôle des expositions

#### Installations techniques adaptées

Utiliser uniquement avec une bonne aération. Prendre les précautions nécessaires contre un chargement électrostatique.

#### Mesures de sécurité individuelles

Protection pour inhalation : En cas de ventilation insuffisante utiliser un appareil respiratoire.

Protection des mains : Gants (résistant aux solvants) (Viton, PVC, temps de perméabilité >6h). Les informations concernant le temps de percement/résistance sont des valeurs indicatives. Les valeurs précises doivent être demandées au fournisseur des gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de protection.

Protection du corps : Équipement de protection léger.

Autres informations : Observer les limites du temps d'utilisation.

Limites et contrôle des expositions de l'environnement : n.d.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### Informations des propriétés principales physiologiques et chimiques

Forme : Aérosol

Couleur : sans couleur

Odeur : caractéristique

Seuil d'odeur : n.d.

Valeur pH non dilué : n.a., valeur 1% en eau : n.a.

Point/plage de ébullition (°C) : <70, point/plage de fusion (°C) : n.d.

Point d'inflammation (°C) : <21, dans un conteneur fermé

Inflammation (EGA10/A13) : n.d.

Température d'inflammation (°C) : n.d.

Auto inflammation (EGA16) : n.a.

Propriétés favoris l'incendie : aucun

Danger d'explosion : n.d.

Limite d'explosion (Vol.%) : inférieure : n.d., supérieure : n.d.

Pression/densité de vapeur : n.d. /n.d.

Densité (g/ml) : n.d.

Solubilité (en eau) : miscible soluble dans la plus part des solvants

Coefficient de distribution : n - Oktanol / eau: n.d..

Viscosité : n.d

Contenue des solvants (pois %) : n.a.

Décomposition thermique (°C) : n.a.

Vitesse d'évaporation : n.d.

Autres informations : n.d.

## 10 Stabilité et réactivité

### Réactivité

Danger d'éclatement des récipients par une pression de vapeur haute.

Stabilité chimique : Stable en conditions de température locale.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse n'est connue.

Conditions à éviter : Étincelles, flammes, chargement statique, formation de mélange gaz/air explosif.

Matières incompatibles : Réactions avec des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereuse : Aucun produit de décomposition dangereuse n'est connu.

## 11 Informations toxicologiques

### Informations relatives aux effets toxicologiques

Substances : n.a.

#### Mélanges

Toxicité imminente :

- Inspiration, LC50 rat, (mg / l / 4h) : n.d.

- Ingestion, LD50 rat, (mg / kg) : n.d.

- Contact cutané, LD50 rat, (mg / kg) : n.d.

Irritant/caustique (peau/yeux) : Irritation minimale – un marquage n'est pas obligatoire

Sensibilisation : n.d.

Cancérogène : n.d.

Mutagène : n.d.

Tératogène : n.d.

Effets narcotique : Provoque des dysfonctionnements du système nerveux central et peut provoquer des maux de tête, des problèmes de respiration ou une perte de connaissance. En cas d'inhalation les vapeurs des solvants en haute concentration peuvent provoquer une réaction narcotique.

### Expériences pratiques

Autres informations :

Observations importantes pour le classement : Aucune.

Autres observations (par exemple : Toxicité en cas de utilisation répétée) : Un contact répété ou à longue durée peut provoquer des irritations et des inflammations de la peau (Dermatite). Le classement du produit a été fait selon la méthode de calcul.

## 12 Informations écologiques

### Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques.

#### Persistence et décomposition

Le produit est dégradé biologiquement. Le produit est légèrement volatil et peut être sorti de l'eau par action de triage.

Potentiel d'accumulation biologique : Peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

Mobilité au sol : n.d.

Résultats des évaluations PBT et vPvB : n.d.

### Autres effets nocifs

Valeur CSB mg / g : n.d.

Valeur BSB5 mg / g : n.d.

AOX - information : néant.

Composants importants écologiques : Aucun.

Autres effets nocifs : Aucun.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

Procédures de l'élimination de déchets

Recommandations D 10 / R 1 Clef de déchets – no. : 16 05 05


La clef de déchets doit être définie entre l'utilisateur, le producteur et l'éliminateur. En outre observer les prescriptions des autorités officielles locales.

Pour emballage contaminés

Recommandation : Rincer avec détergent adapté. Autrement traiter comme restes de produits. Des emballages contaminés sont à éliminer comme le produit.

Maniement sécurisé : Comme pour restes

## 14 Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
No. UN	1950	1950	1950
Dénomination pour transport UN	UN 1950 Emballage sous pression	Aérosols	Aérosols, inflammable
Classe de danger pour transport	2 	2 Compressed gas	2.1 Flammable gas
Groupe d'emballage	n.a.	n.a.	n.a.
Umweltgefahren	-	Oui.	-
Précautions particulières pour l'utilisateur	Code d'emballage : 2 Code de classification : 5F No. de danger : n.a. LQ: 1 L	F-D, S-U	Instructions pour emballage (avion passager) 203 Instructions pour emballage (avion marchandise) 203
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBCADR	-	Keine.	-

## 15 Informations réglementaires

Prescriptions relatives à la sécurité, la santé et l'environnement/règlements spécifiques pour le produit ou le mélange.

Observer la limitation d'emploi selon Muschg/JArbSchG : Oui

Observer l'obligation de conservation selon § 8(6) GefStoffV : Oui

Observer l'ordonnance d'incident majeurs : Oui

Instruction technique pour air :	Classe	Chiffre	Part m%
		5.2.5	> 80%

Classe de la mise en danger pour eau : 2 (Classement selon VwVwS)

Classe de dépôt : 2B

Observer le règlement du TRGS 510 : Oui

Observer le règlement du TRG 300 : Oui

Observer le règlement du WRMG : Non

Autres règlements à prendre en considération : Inscription obligatoire selon § 16e Chem/G.

Jugement de sécurité de la substance : Non

## 16 Autres informations

Phrases R / H de section 3

R 11 : Facilement inflammable.

R 12 : Extrêmement inflammable.

R 20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 21 : Nocif par contact avec la peau.

R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H220 : Gaz extrêmement inflammable.

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

H332 : Nocif par inhalation.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances et expériences à la date d'édition. Elles n'ont pas la signification d'assurances des propriétés. Elle ne peut ni être changées, ni être transposées sur d'autre produits. La reproduction inchangée est admise.

Cette fiche annule et remplace toutes éditions précédentes.